



## CONSEIL DE QUARTIER RÉUNION-PÈRE LACHAISE

Compte-rendu de la réunion mensuelle

du 4 juillet 2023

salle Lucien-Leuwen

Début à 19 : 00, fin à 22 : 15

Ont participé à la réunion :

Conseillers de quartier : Maria-Lucia CASTRILLON-TRUJILLO, Marie LE MAGUERESSE, Déolinda PINTO-RIBEIRO, Quentin RICHARD, Béatrice LE QUÉRÉ, Sophie ACCAOUI, Danièle RENON.

Habitants et représentants associatifs : Robert BENASSENI, Éric THUELIN, Aïcha THUELIN, Alice FREDRICKSSON, Thierry BARRÉ, Muriel MATTEI.

Représentants de la Mairie : Oussama AKSOUM

Excusés : Jacqueline MAGNIER, François HEN

Président de séance : Quentin RICHARD

Rédactrice : Marie LE MAGUERESSE

Relectrice : Sophie ACCAOUI

---

### Tour de table

#### Suivi des doléances

- Relance sur demande de gros pots de fleurs pour le 34 rue de Fontarabie (décroché entre l'immeuble d'architecte et la résidence) pour éviter le dépotoir et la pissotière sauvages.
- Relance sur l'adresse oubliée par l'Arsep pour le raccordement à la fibre - 88 rue des Vignes - 75020 Paris. N'existe pas sur leur site.
- Problèmes de sécurité square Monsoreau (angle Monte Cristo) suite aux travaux enclenchés il y a maintenant 2 ans. Bailleur IN'LI PM, qui ne répond pas
  - œ Dépôt de plainte effectué au commissariat vs problèmes de sécurité
  - œ Appel fait au Maire du 20<sup>ème</sup> par l'amicale des résidents. Mais que peut faire le maire dans ce cadre ? Réponse PDL : des discussions / échanges existent entre la mairie et les bailleurs sociaux ou privés, qui ont intérêt à rester en bons termes.  
Contacter directement l'adjointe au maire : Alexandra Jardin : [alexandra.jardin2@paris.fr](mailto:alexandra.jardin2@paris.fr)
- Problème soulevé du square croisement Alexandre Dumas et Buzenval : espace paysagé qui est devenu un squat.
- Terrasse 107 rue de la Réunion : les tables sont désormais enlevées le soir, mais la terrasse reste trop longue, limitant l'accès aux porches des 2 immeubles limitrophes.

- Fontaine de la place de la Réunion : margelle tagguée à nettoyer et statue à repeindre (quid de retrouver la couleur verte originelle). A remettre en fonctionnement. Sensibilisation à faire auprès des familles et habitants pour éviter qu'elle fasse office de piscine ou de poubelle.
- Demande de sécurisation des deux bornes d'eau place de la Réunion (pour le marché). A date, les trappes ne sont pas fermées à clé, de nombreuses personnes utilisent et laissent couler l'eau (gaspillage).
- Proposition de prévoir une petite « fontaine » avec bouton poussoir pour que les habitants puissent se désaltérer => à prévoir sur le budget investissement du CQ R-PL ?
- Fête de la Musique : certains habitants se plaignent de la cacophonie du côté de la place de la Réunion (fête de la Musique Benkadi sur la place avec de vrais musiciens, mais DJ à la Chope et au restaurant italien AHO et place Marc Bloch ...). Peut-on limiter le volume sonore ?
  - œ Pour rappel : même lors de la fête de la musique, il faut faire une demande préalable à la mairie pour occuper l'espace public...
- Auberge de jeunesse Joe & Joe 59 rue Buzenval :
  - œ Des progrès au quotidien par rapport aux nuisances sonores (fermeture du roof top à 22h30, vigiles...). Mais il y a toujours des soucis vs événementiel (qui peut se poursuivre jusqu'à 2 heures du matin). Serait-il possible de fixer l'heure limite à minuit (au lieu de 2h) ?
  - œ Le souci des façades en miroirs réverbérantes, qui avait déjà été soulevé il y a quelques mois, est rappelé. Une peinture en blanc ne permettrait-elle pas de limiter cet effet (qui fait monter la température dans les immeubles en face)
- Point de livraison Auchan : des progrès vs livraisons à 6h du matin (il y en a moins, transpalettes moins bruyants), mais on observe désormais des embouteillages en milieu de matinée.
- Plusieurs personnes se plaignent également des commerces de nuit (52 rue de Buzenval, 43 rue de la Réunion ...) qui vendent des boissons jusqu'au petit matin, et constituent des points de regroupement / trafic (nuisances sonores)
- Il est indiqué que l'on peut appeler le 3975 pour signaler ce type de problèmes. Davantage d'impact si plusieurs personnes appellent pour le même sujet au même moment ;

### **Plénière des CQ sur le PLU :**

- Pas de représentant du CQ RPL (l'information a-t-elle bien été transmise ?)
- Le support de présentation a été envoyé au CQ pour diffusion
- Prochaine plénière des QC prévue fin septembre, notamment pour
  - œ Rediscuter de la charte des CQ (à amender)
  - œ Budget participatif du 26 au 28 septembre => à mettre à l'ODJ de la mensuelle de septembre

### **Plan de circulation :**

- Comité de Suivi s'est réuni 28/06 à la Mairie, en présence d'élus de la Mairie du 20<sup>ème</sup> et de 4 techniciens de la Ville de Paris. Un certain nombre de réponses précises et techniques ont ainsi pu être apportées.
- Bas de la rue des Orteaux : refus de la demande de dérogation pour permettre l'accès aux riverains à leurs parkings, malgré le sondage qui démontrait une adhésion massive des habitants. En effet, la future largeur de la rue sera insuffisante pour un double sens car un projet de plantation d'arbres va réduire la largeur de la rue.
- Canyon rue de Bagnolet : ne sera entrante par la rue des Pyrénées qu'aux camions de livraison et aux bus, rue réduite à une seule voie avec alternat feu.
- La proposition de circulation en marguerite rue de Fontarabie (pour protéger l'école maternelle) sera mise à l'étude (par les 4 techniciens).
- Prochaine réunion fin octobre

### **Activités culturelles :**

- Le cinémobile, goûter et quizz Natema ont bien eu lieu
- En revanche la projection du film « Le sens de la fête » le 30 juin a été annulée (émeutes). Le CQ R-PL propose de reporter la manifestation soit au 1<sup>er</sup> septembre soit le 15 septembre.  
En discussion
- Asso Kif Kif fête « le vivre Ensemble » le 14 juillet place de la réunion - Maria Lucia représentera le CQ R-PL

### **Concours photo – 2<sup>ème</sup> édition :**

- L’affiche est à retravailler / finaliser améliorer la lisibilité notamment
  - œ Le recours à un graphiste a été évoqué, mais écarté pour des raisons budgétaires
  - œ L’école de graphisme du quartier pourrait être sollicitée à l’avenir sur d’autres projets du CQ R-PL
- Proposition de prolonger le délai d’inscription au concours jusqu’à fin octobre, afin de pouvoir bénéficier des retombées de la Galerie Ouverte APLA (fin septembre) avec représentant du CQ RPL présent sur cet évènement.
- Réflexion à mener sur les modalités d’exposition à la médiathèque pour gagner en qualité.

### **Communication CQRPL :**

- Équipe à compléter / reconstituer suite au départ de Yasmina. Sophie et Danièle pourraient y réfléchir.
- Attention à bien communiquer à tous les membres du CQ-RPL (cf nouveaux entrants) :
  - œ Adresses mails à ajouter :
    - œ Sophie Accaoui : [accaoui.sophie@gmail.com](mailto:accaoui.sophie@gmail.com)
    - œ Muriel Matteï : [mumattei@gmail.com](mailto:mumattei@gmail.com)
    - œ Danièle Renon : [danrenon75@gmail.com](mailto:danrenon75@gmail.com)
    - œ Frédéric ???
- Pour rappel, le CQRPL aimerait adopter un logo plus spécifique, qui mettrait en avant la Fontaine de la place de la Réunion (cf mission globale de « préserver, promouvoir et renforcer l’esprit village du quartier »), et développer une charte graphique pour tous les supports de communication. Envisager le recours à une école de graphisme ?
- Pour rappel également, le CQRPL souhaite communiquer auprès de toutes les associations du quartier sur sa charte de fonctionnement (notamment par rapport au soutien financier pouvant être apporté). La Maison des Associations devaient transmettre au CQ le fichier avec la liste des associations et leurs coordonnées.

### **Budget :**

- La référente Budget rappelle le montant des aides déjà votées par le CQ RPL
- La demande de soutien de l’APLA en investissement est votée à l’unanimité sur le principe, dans l’attente d’un devis précis et conforme. Il est entendu que les guirlandes lumineuses et bâches devront pouvoir bénéficier à d’autres associations.
- La demande de soutien de l’APLA en fonctionnement sera réétudiée à la rentrée ; les frais d’électricité seront toutefois pris en charge.
- Le principe d’un budget d’investissement attribué pour l’achat d’un écran (pouvant servir pour le Cinéma Plein air, mais aussi pour d’autres manifestations d’autres associations) est voté à l’unanimité, en attente d’un devis précis et conforme (à transmettre par Thierry Barré).

La rédactrice, Marie LE MAGUERESSE  
La relectrice, Sophie ACCAOUI